

## **CONSEIL MUNICIPAL**

## Séance du 11.04.2022

## **ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

## Lundi 11 avril 2022 à 20h00

Afin de respecter le caractère public de la réunion, dans le respect des mesures sanitaires, un nombre restreint de personnes pourra assister à la séance de conseil.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes.

Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 14.03.22.

Points soumis à délibération :

- 1. Actualisation de la liste des membres des commissions
- 2. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2022
- Attribution des subventions à l'Amicale Laïque et à l'Association d'Education Populaire (AEP) pour l'année 2022
- 4. Attribution de subventions aux projets éducatifs pour l'année 2022
- 5. Attribution de subventions aux fêtes des écoles pour l'année 2022
- 6. Attribution de subventions diverses pour l'année 2022
- 7. Attribution de subvention au CCAS pour l'année 2022
- 8. Aide aux vacances d'été pour l'année 2022
- 9. Vote des taux d'imposition pour l'année 2022
- 10. Adoption du Budget primitif 2022 du budget principal
- 11. Adoption du Budget primitif 2022 du budget annexe du Balcon des Alpes
- 12. Application du régime forestier sur les nouvelles parcelles acquises
- 13. Avis sur l'indemnité représentative de logement (année 2021) réservée aux instituteurs
- 14. Modification de délégation du conseil municipal au Maire
- 15. Signature d'une convention de prestation de service avec Annonay Rhône Agglo en vue de l'organisation de la Fête du livre jeunesse 2022
- 16. Signature d'avenant dans le cadre du marché de travaux relatif à la rénovation du local communal du Grand Chemin
- 17. Communication des décisions prises par le Maire

Points divers d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations,

A Roiffieux, le 6 avril 2022 Le Maire : C. DELORD

